

Direction des Ressources Humaines Commission de Sélection nationale

ERQ/DRH/09/V1

APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Date: 0 8 JAN. 2019

Référence: Nº 02/SEC/CSN/2019

Page: 1/2

DESTINATAIRES:

- MESDAMES ET MONSIEUR LES DIRECTEURS DIVISIONNAIRES;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS CENTRAUX;
- MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONAL DES CHEQUES POSTAUX ;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES UPW;
- MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES CENTRES FINANCIERS REGIONAUX.

DIFFUSION: Par Affichage	Par Courrier	Par Web
OBJET : Appel à candidature nat	onale	in the state of th
POSTE OFFERT : Sous-Directe Liste détaillée en pièce jointe (An		S CO W
CONDITIONS REQUISES: Conditions détaillées en pièce join	te (Annexe N°02)	IC ALGE

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué d'une fiche de candidature (Annexe N°03), renseignée correctement, sans rature ni surcharge, et <u>dûment visée par le responsable hiérarchique accompagnée</u> des pièces justificatives.

DATE DE CLOTURE: Le délai de candidature court à compter de la date de l'appel à candidature et s'étale sur une période de vingt et un (21) jours ouvrables.

VOIES DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES :

Le dossier de candidature cité supra est transmis, soit :

- Par une lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Secrétariat de la Commission de Sélection Nationale/DRH, Direction Générale d'Algérie Poste, Quartier des Affaires, Beb Ezzouar ALGER ;
- Par E-mail sur la boite sec.csn@poste.dz:

Ou bien, le déposé directement auprès du secrétariat de la Commission de Sélection Nationale contre accusé de réception.



Direction	des	Re	essources	Humaines
Commiss	ion	de	Sélection	nationale

ERQ/DRH/09/V1

APPEL A CANDIDATURE INTERNE

Date: 08 JAN. 2019

Référence: Nº 02/SEC/CSN12019

Page: 2/2

REFERENCES REGLEMENTAIRES:

- Décision d'Institution d'une Commission de Sélection Nationale : **DGAP/SCT/1302/2017 du** 06/09/2017 ;
- Note de procédure relative aux modalités de sélection et désignation des cadres supérieurs et des titulaires des emplois supérieurs : DGAP/SCT/10/2017 du 06/09/2017;
- Note N°1851/DGAP/SECT/2017 relative aux conditions d'éligibilité pour l'accès aux postes et emplois supérieurs régis par la convention collective d'Algérie Poste.

SIGNATURE

La Controlestion La de la Salection La Controlestion La de la Salection La de la Salection La de la Salection La Controlestico La Controlestic

de Sélection Nationale Bigné : K. ABADLI

Présiden



Direction des Ressources Humaines

(Annexe N°01) Liste des postes vacants (Sous Directeur Unité Support)

DUPW	DESIGNATION
ALGER Z.OUEST	Comptabilité et Budget
OUM EL BOUAGHI	Ressources Humaines et des Moyens Généraux
Total	2

Direction des Ressources Humaines



DIPLÔME UNIVERSITAIRE ** Indispensable Indispensable ndispensable ndispensable ndispensable ndispensable ndispensable ndispensable Indispensable Indispensable ndispensable Indispensable ndispensable ndispensable Indispensable Indispensable Indispensable Indispensable Indispensable Indispensable ndispensable Indispensable Indispensable Indispensable ndispensable Indispensable Indispensable ndispensable ndispensable ndispensable ndispensable Indispensable (Annexe Nº2) Conditions d'accès au poste de Sous Directeur Unité (Support) ANC GEN * 9 ANC POSTE * Sans condition S S S S S POPULATION CONCERNEE Chef d'établissement-Classe exceptionnelle Chef de centre-Classe exceptionnelle Chef d'établissement-Hors classe Chef d'établissement Hors série Chef de département centra Chef département Régiona Cadre comptable supérieur Chef de département unité Chef de centre-Hors classe Chargé d'études principal Chef de centre Hors série Chef département CNCP Chef département école Organisateur courriers Chargé d'études senion Contrôleur de gestion Vérificateur principa Organisateur guichet ngénieur formation Formateur Niveau 2 Formateur Niveau Vérificateur en chef Auditeur principal Cadre comptable Chargé d'études Cadre financier uriste principa Anditeur Chef Chef de Projet Vérificateur Architecte Auditeur uriste

de la Selection

* L'ancienneté exigée est arrêtée à la date de lancement des appels à candidatures

Indispensable

** Le candidat doit être titulaire:

Soit d'un diplôme universitaire (Bac+3);

Soit d'un diplôme d'Inspecteur ou Inspecteur Principal délivré par l'Ecole Nationale des PTT



Direction des Ressources Humaines et de la Formation Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 3
FICHE DE CANDIDATURE	Date :
Référence :	Page :/4

ERENCE	
E	
POSTULANT:	Photo du postulant
NT:	
	POSTULANT: ELLEMENT: HE:

PARCOURS PROFESSIONNEL AU SEIN D'ALGERIE POSTE :

Structure	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)



Direction des Ressources Humaines et de la Formation Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 3
FICHE DE CANDIDATURE	Date :
Péférança ·	Pogo : //

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES HORS SECTEUR:

Organisme	Fonctions	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)

CYCLE DE FORMATION ET/OU DE PERFECTIONNEMENT :

Organisme	Thème	Période DU (Jour/Mois/Année) _ AU (Jour/Mois/Année)	Titre /ou diplôme

	Direction des Ressources Humaines et de la Formation Commission de Sélection nationale	ANNEXE N° 3
ERIE POSTE	FICHE DE CANDIDATURE	Date :
GERIE POSTE IN GENERALE	Référence :	Page :/4

AVIS FAVORABLE : A. Assiduité B. Compétence	□/10 □/10
C. Initiative D. Intégrité AVIS DEFAVORABLE : VISA DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE DIRECTE :	☐/10 ☐/10
AVIS FAVORABLE : AVIS DEFAVORABLE :	
	B. Compétence C. Initiative D. Intégrité AVIS DEFAVORABLE : VISA DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE DIRECTE : AVIS FAVORABLE : AVIS DEFAVORABLE :



Direction	des	Ressourc	es I	Humaines	et	de	la	Formation
	Coi	mmission	de	Sélection	na	tio	nal	le

ANNEXE N° 3

FICHE DE CANDIDATURE

Référence:

Page: .../4

AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION DES CANDIDATURES :
AVIS FAVORABLE :
AVIS DEFAVORABLE :
CANDIDAT REÇU EN ENTRETIEN ORAL LE : Dans le cas de l'adoption, par la commission, d'une évaluation orale.

REFERENCES REGLEMENTAIRES:

- Décision n°1302 du 06/09/2017, portant création, composition et fonctionnement de la commission de sélection nationale.
- Note de procédure N°10 du 06/09/2017; définissant les modalités de sélection et désignation des Cadres Supérieurs et des titulaires des Emplois Supérieurs au niveau national.